



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP

Section : économie et gestion

Option : gestion et administration

Session 2023

Rapport de jury présenté par :

Anne GASNIER
Présidente du jury
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

STATISTIQUES GÉNÉRALES

	CAPLP externe	CAFEP externe
Postes mis au concours	25	13
Candidats inscrits	642	133
Candidats présents	114	37
ADMISSIBILITÉ		
Candidats admissibles	52	29
Moyenne des présents non éliminés	8,9/20	10,5/20
Moyenne des admissibles	10,4/20	10,9/20
Barre d'admissibilité	7,75/20	7,75/20
ADMISSION		
Candidats présents	50	27
Moyenne des présents non éliminés	9,8/20	12,1/20
Moyenne des admis	12,8/20	15,1/20
Moyenne générale du dernier admis	9,96/20	11,92/20
Candidats admis	25	13

1-ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1.1-ÉPREUVE DISCIPLINAIRE

Définition de l'épreuve disciplinaire

Durée : 5 heures

Coefficient 2

L'épreuve porte sur les sciences de gestion, le management, le droit et l'économie.

L'épreuve consiste à analyser une ou plusieurs situations organisationnelles et à proposer des solutions mobilisant les sciences de gestion ainsi que les prolongements relevant du management des organisations, du droit et de l'économie.

Le sujet de l'épreuve est spécifique à l'option choisie.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

1.1.1- Statistiques

Nombre de copies corrigées : 149

Notes (N)	$N \leq 5$	$5 < N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$15 \leq$
Nombre	34	45	28	11	23	8
Répartition en %	22,8%	30,2%	18,8%	7,4%	15,4%	5,4%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	28,2%
Pourcentage de candidats éliminés car note ≤ 5	22,8%

Note la plus basse /20	1/20
Note la plus haute /20	18/20
Moyenne générale de l'épreuve / 20	8,1/20
Médiane de l'épreuve /20	7,5/20

1.1.2- Le sujet

Le sujet s'appuie sur l'entreprise « Carrières Place », une agence de recrutement indépendante implantée dans le sud-ouest. Il vise à analyser la problématique que représente pour cette jeune entreprise le développement de son activité dans un environnement économique concurrentiel.

Il se compose de 4 dossiers indépendants dans leur traitement :

- analyser l'environnement et les déterminants de l'activité ;
- analyser le management et la qualité de vie au travail ;
- accompagner le recrutement des nouveaux collaborateurs ;
- établir un diagnostic financier de l'entreprise.

Le candidat devait s'appuyer sur des savoirs disciplinaires et des méthodologies spécifiques au droit, à l'économie, au management et à la spécialité « gestion-administration » ainsi que sur la base documentaire composée de 10 documents, pour traiter chaque dossier.

1.1.3– Observations du jury

➤ Observations générales

Sur la forme

Le traitement des dossiers est hétérogène quant à la qualité de la rédaction (grammaire, orthographe, syntaxe etc...), le soin et la structuration des réponses.

Les candidats respectent majoritairement l'ordre des dossiers proposé dans le sujet.

Le jury a identifié des copies de bonne qualité mais regrette quelques copies avec une écriture difficile à déchiffrer et/ou une présentation négligée, autant d'éléments qui attestent d'un manque de rigueur et de soin apporté à la présentation de la copie ; exigences inhérentes à l'exercice du métier d'enseignant.

Sur le fond

Les candidats se sont appropriés le contexte, mais le jury regrette une faible mobilisation de références scientifiques dans les réponses.

Les propositions développées ne sont pas toujours en adéquation avec la réalité professionnelle.

➤ Dossier 1 - Analyser l'environnement et les déterminants de l'activité

Les attendus :

- La mobilisation d'outils pertinents de diagnostic ;
- L'explicitation du choix d'outils et de leur pertinence ;
- Une exploitation exhaustive des données ;
- Une analyse structurée et argumentée.

Ce que le jury a apprécié :

- L'utilisation d'outils de management explicitement identifiés (SWOT, PESTEL, etc.) et justifiés ;
- Une appropriation et une analyse du contexte ;
- Des réponses structurées.

Ce que le jury regrette :

- Le manque de prise en compte du contexte ;
- La non-prise en compte de la question dans son intégralité ;
- La non-exploitation de l'ensemble du corpus documentaire ;
- Une énumération d'éléments repris des annexes sans analyse ;
- Une indication d'outils de management sans application ou avec une exploitation confuse voire incomplète des outils ;
- Le manque de justifications.

➤ Dossier 2 – Le style de management et la qualité de vie au travail

Les attendus :

- La maîtrise des concepts disciplinaires (style management, qualité de vie au travail) ;
- La maîtrise rigoureuse des outils disciplinaires (tableau de bord) ;
- Des références scientifiques ;
- Des propositions réalistes et cohérentes au regard du contexte ;
- La justification des choix.

Ce que le jury a apprécié :

- L'utilisation de références scientifiques ;
- La proposition d'outils pertinents ;
- L'exploitation du contexte pour identifier, justifier et nommer un style de management ;
- La proposition de leviers de fidélisation en dehors des éléments suggérés par le sujet.

Ce que le jury regrette :

- L'absence de références scientifiques pour étayer l'analyse ;
- Des solutions opérationnelles peu adaptées au contexte ;
- Une méconnaissance de la structure et des attendus du tableau de bord ;
- Des propositions insuffisantes d'indicateurs, parfois non définis ;
- Un simple relevé de solutions sans lien avec le contexte ;

- Le manque de justification des solutions proposées.

➤ **Dossier 3 – Le recrutement de nouveaux collaborateurs**

Les attendus :

- La rédaction d'une offre d'emploi professionnelle
- La justification du choix de supports de diffusion de l'offre d'emploi ;
- La proposition de clauses juridiques protégeant les intérêts de l'entreprise avec le régime juridique de ces clauses ainsi que la justification de leurs choix au regard du contexte.

Ce que le jury a apprécié :

- La capacité de rédiger une offre d'emploi professionnelle (complète) et la vigilance sur d'éventuels critères de discrimination ;
- La justification des supports de diffusion de l'offre au regard du profil recherché ;
- L'exploitation des documents juridiques en annexe (jurisprudence) pour formuler une proposition de clause.

Ce que le jury regrette :

- Un manque de maîtrise de la terminologie juridique ;
- L'absence de maîtrise des conditions de validité des clauses proposées ;
- L'absence de prise en compte de la discrimination contenue dans l'énoncé ;
- L'absence d'exploitation de la jurisprudence en annexe.

➤ **Dossier 4 – Réaliser un diagnostic financier**

Les attendus :

- Exploiter les informations contenues dans la liasse fiscale ;
- Construire un bilan fonctionnel ;
- Calculer les grands équilibres ;
- Connaître les retraitements nécessaires ;
- Analyser les informations comptables et financières.

Ce que le jury a apprécié :

- Le traitement intégral du dossier ;
- La formulation des équilibres partiels ;
- L'exploitation des données du secteur en comparaison avec les comptes de l'entreprise.

Ce que le jury regrette :

- Les bases de l'analyse comptable et financière sont insuffisamment maîtrisées.
- Les résultats ne sont pas interprétés par rapport au contexte ni aux problématiques de l'organisation étudiée.

Conseils aux candidats

Pour la préparation, il apparaît essentiel de :

- Maîtriser des concepts économiques, juridiques, de management et de gestion niveau master nécessaires au traitement des dossiers ;
- Développer une culture professionnelle sur les grandes problématiques actuelles en sciences de gestion.

Sur une épreuve écrite la gestion du temps est essentielle : il est impératif de s'entraîner dans les conditions de l'épreuve à partir des sujets zéros et des sujets de concours à partir de la session 2022.

Pendant l'épreuve, le candidat veillera particulièrement à :

- Appréhender la problématique du sujet pour en déduire la cohérence globale ;
- Analyser avec pertinence la documentation professionnelle mise à disposition. Les données doivent être exploitées en mobilisant explicitement les méthodes et outils adaptés, reformulés et recontextualisés.
- Mobiliser ses connaissances dans le cadre du contexte donné, notamment pour analyser le contexte organisationnel et mesurer les enjeux de la (ou les) problématique(s) soulevée(s) dans chaque dossier
- Traiter le sujet dans sa globalité, en ne négligeant aucun dossier.

Pour la rédaction de la copie, le candidat veillera particulièrement à :

- Proposer des solutions adaptées au contexte.
- Justifier ses choix voire identifier leurs limites (selon le contexte).
- Mobiliser un vocabulaire adapté à la discipline.
- Structurer de manière appropriée le propos.
- Rédiger en respectant les règles syntaxiques.

1.2 - ÉPREUVE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

1.2.1- Statistiques

Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Coefficient 2

L'épreuve porte sur l'enseignement professionnel dans l'option choisie. Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et organiser une séquence pédagogique sur la thématique proposée en exploitant de façon critique et argumentée un dossier documentaire fourni par le jury.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Nombre de copies corrigées : 147

Notes	$N \leq 5$	$5 < N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$15 \leq$
Nombre	42	44	22	13	19	7
Répartition en %	28,6%	29,9%	15,0%	8,8%	12,9%	4,8%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	26,5%
Pourcentage de candidats éliminés car note ≤ 5	28,6%

Note la plus basse / 20	0/20
Note la plus haute / 20	17/20
Moyenne générale de l'épreuve / 20	7,6/20
Médiane	7,0/20

1.2.2 – Le sujet

Le sujet portait sur la conception et l'organisation d'une séquence pédagogique sur **la thématique de « la qualité de vie au travail comme enjeu pour l'entreprise »** à partir du bloc de compétences 2 "organiser et suivre l'activité de production (de biens ou de services) » et du bloc de compétences 3 « administrer le personnel » et d'un dossier documentaire.

Le candidat devait prendre appui sur le contexte organisationnel présenté dans le dossier documentaire, la société de transport PRUDENT, et devait exploiter, de façon critique et argumentée, seize documents mis à sa disposition.

Le sujet était structuré en deux parties.

- Première partie : présentation d'une séquence en s'appuyant sur des intentions pédagogiques, la création d'un scénario professionnel et une évaluation.
- Deuxième partie : explication des choix opérés et des liens possibles avec les dispositifs pédagogiques de la transformation de la voie professionnelle.

1.2.3 – Observations du jury

➤ Sur le fond

Première partie du sujet

Le jury attendait la présentation d'une séquence s'appuyant sur des intentions pédagogiques, la création d'un scénario professionnel et une évaluation.

Par scénario professionnel, il faut comprendre une séquence découpée en plusieurs séances, présentant un ensemble d'activités à réaliser selon une organisation compatible avec les pratiques du milieu professionnel et répondant à un objectif professionnel.

Ainsi le scénario prend appui sur un contexte professionnel, positionne les élèves dans une organisation de travail et pose une problématique en lien avec la thématique du sujet.

Une approche par activités professionnalisantes était donc nécessaire, visant à faire atteindre un niveau de compétences aux élèves.

Les intentions pédagogiques devaient faire ressortir :

- le niveau de la classe,
- la période de réalisation (temporalité),
- le positionnement dans la progression annuelle,
- les attendus de l'élève (être capable de, objectifs pédagogiques),
- les éléments du référentiel pris en compte (activités des pôles, savoirs associés, compétences et critères d'évaluation),
- les prérequis nécessaires au traitement de la proposition.

Les compétences et les savoirs associés, traversant les blocs ciblés par la thématique, devaient être délimités par le candidat selon le scénario choisi.

Un travail de didactisation devait être présenté à travers la création du scénario mettant en jeu une ou plusieurs compétences du référentiel baccalauréat professionnel spécialité AGOrA, sur le niveau de classe choisi. Il devait être en cohérence avec les intentions pédagogiques et les objectifs annoncés.

Le choix de documents annexés devait être pertinent et leur exploitation de qualité.

La proposition d'évaluation de la ou des compétences mises en formation devait faire ressortir les objectifs pédagogiques, ses finalités et les savoirs mobilisés.

Le jury a apprécié les copies :

- présentant des travaux originaux, organisés, soignés et positionnant les élèves dans un rôle professionnel (pas forcément en PFMP) et devant réaliser des activités professionnalisantes.
- qui ont mobilisé des savoirs associés en lien avec l'activité proposée et le niveau de classe choisi.
- qui ont su donner du sens à la séquence en créant du lien entre la thématique, les activités, les savoirs associés et les compétences travaillées.
- des ressources, autres que celles annexées, intégrées pour agrémenter la séquence.
- qui ont abordé la transformation de la voie professionnelle en intégrant certaines de ses dimensions au sein de leur scénario.

Le jury a regretté que le lien entre les intentions pédagogiques, le scénario et la thématique n'ait pas été suffisamment établi et/ou explicité dans les propositions des candidats. Il a été également regretté des incohérences entre les compétences et le niveau de classe ainsi qu'une trop faible (voir même une absence) mobilisation des savoirs.

Il a constaté, pour certaines copies, un manque de réalisme professionnel, une exposition des attendus et des modalités du travail demandé aux élèves insuffisamment explicitées ainsi que trop peu de proposition d'activités professionnalisantes en lien avec la thématique sur la digitalisation.

Par ailleurs, le jury a déploré les copies ayant une entrée théorique, conceptuelle et non appliquée qui ne répondent pas aux attendus du baccalauréat professionnel AGOrA.

La réflexion sur l'évaluation a été couramment oubliée alors qu'elle était explicitement attendue (cf formulation des consignes).

Deuxième partie du sujet

Il était attendu du candidat qu'il explicite :

- le choix des compétences traversées dans la séquence proposée,
- les savoirs associés mobilisés par les élèves dans le cadre de cette séquence (savoirs de gestion, savoirs juridiques et économiques, savoirs liés à la communication et au numérique),
- le choix des documents retenus et leur exploitation dans la séquence,
- la démarche pédagogique mise en place permettant l'acquisition progressive des compétences par l'élève,
- le lien avec la transformation de la voie professionnelle dans le scénario,

Cette partie a été la moins bien traitée et parfois négligée par les candidats.

Le jury a regretté une explicitation des choix opérés trop succincte au niveau :

- de la problématique retenue,
- des documents didactisés et/ou non exploités,
- des modalités d'acquisition des compétences (progressive/spiralaire) mises en œuvre dans le scénario,
- des activités proposées,
- de la posture de l'enseignant et de l'élève pendant la séquence.

Il a déploré trop peu d'explicitation des savoirs associés retenus notamment au niveau de leur délimitation et des objectifs visés.

Il a déploré également le manque de séquence faisant le lien avec les dispositifs de la transformation de la voie professionnelle (famille des métiers, co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement renforcé, ...) et le manque d'explicitation de la ou des modalités d'évaluation proposées.

Le jury a apprécié les candidats qui ont traité l'explicitation dans une partie spécifique, conformément à la consigne donnée, et non pas au fil de la présentation de la séquence.

D'une manière générale, le jury souhaite attirer l'attention des candidats sur la nécessité de bien procéder à une lecture intégrale du sujet avant son traitement.

Il est important que le candidat veille :

- à la cohérence entre ses intentions, le scénario et l'évaluation.
- à la cohérence entre sa production et son explicitation.

Sur la forme

Le jury attire l'attention des candidats sur la nécessité de :

- soigner la forme de la copie : aérer la présentation, numéroter les pages et distinguer les parties de façon claire et univoque.
- utiliser impérativement une encre de couleur foncée, les copies étant numérisées.
- veiller à ce que l'écriture soit lisible,
- s'attacher à proposer une rédaction fluide et rigoureuse.
- être vigilant sur l'orthographe et la syntaxe en relisant consciencieusement la copie. Le jury attire l'attention des futurs candidats sur une compétence du « référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : « utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves. - intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite. »

Conseils aux candidats

Pour la préparation de l'épreuve

Les candidats doivent :

- procéder à une lecture attentive et une analyse fine du référentiel du baccalauréat assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (Arrêté du 18-2-2020 - J.O. du 3-3-2020).
- actualiser leurs connaissances en matière de didactisation.
- actualiser leurs connaissances disciplinaires en matière de gestion, de communication écrite et orale, de numérique et dans les domaines juridique et économique.
- connaître les dispositifs pédagogiques propres à l'enseignement professionnel.

Sur une épreuve écrite la gestion du temps est essentielle : il est impératif de s'entraîner dans les conditions de l'épreuve à partir des sujets zéros et de ceux issus des sessions 2022 et 2023.

Il est conseillé aux candidats d'aller observer une séance de mise en situation professionnelle en baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations.

Pendant l'épreuve

Il est essentiel :

- de procéder à une lecture attentive du sujet (contexte et questions) pour en comprendre les attendus.
- de bien identifier les parties à traiter.
- d'exploiter la documentation fournie.

2 - ÉPREUVES D'ADMISSION

2.1- ÉPREUVE DE LEÇON

Définition de l'épreuve

Durée de préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 20 minutes maximum ; entretien : 40 minutes maximum)

Coefficient 5

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et, le cas échéant, de compétences pratiques.

Le candidat présente et justifie devant le jury la démarche suivie pour la conception et l'animation d'une séance pédagogique pour un enseignement en lien avec l'option choisie. Une situation professionnelle explicite est fournie par le jury, qui précise les conditions d'enseignement ainsi que des éléments de contexte relatifs aux élèves.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2.1.1- Statistiques

Nombre de candidats présents : 77

Notes	$N \leq 5$	$5 < N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$15 \leq$
Nombre	16	15	11	8	10	17
Répartition en %	20,8%	19,5%	14,3%	10,4%	13,0%	22,0%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	45,4%
---	-------

Note la plus basse / 20	1/20
Note la plus haute / 20	19/20
Moyenne générale de l'épreuve / 20	9,8/20
Moyenne des candidats admis	13,5/20

2.1.2- Observations du jury

Le jury rappelle aux candidats la nécessité de s'informer à partir de sources officielles (exemples : référentiel du diplôme, vade-mecum nationaux, sites de ressources nationaux type CERPEG)

Le jury note une nette amélioration de la préparation des candidats à cette épreuve. Ce constat s'appuie sur plusieurs faits objectifs :

- une majorité des candidats s'est approprié la définition de l'épreuve et a réalisé un exposé d'une durée proche de vingt minutes.
- de nombreux candidats se sont appropriés une partie du contexte de l'enseignement professionnel, même si les innovations pédagogiques inhérentes à la transformation de la voie professionnelle ont parfois été maladroitement interprétées ou mis en œuvre.

Les échanges lors de l'entretien sont souvent constructifs, la majorité des candidats adoptent une posture d'écoute, ce qui favorise des réponses appropriées.

➤ Sur le fond

Les meilleurs candidats ont présenté une **construction pédagogique personnelle** avec des **intentions pédagogiques** formatrices à destination des élèves. Ces candidats **justifient leurs choix pédagogiques et prennent en compte avec pertinence les éléments de la situation professionnelle** proposée par le jury. **Ces candidats ont conduit leur analyse et ont éclairé leur démarche en positionnant l'élève au cœur de leur réflexion.**

Les meilleurs candidats ont de bonnes références pédagogiques et mobilisent avec pertinence les dispositifs de la transformation de la voie professionnelle comme la co-intervention et le chef d'œuvre.

Ils maîtrisent les enjeux et modalités d'évaluation ainsi que le suivi de l'acquisition des compétences en vue de la certification.

Le numérique pédagogique et le numérique professionnalisant sont régulièrement mobilisés dans les séances présentées par les candidats.

La maîtrise des concepts didactiques est déterminante dans cette épreuve, les meilleures prestations témoignent d'un bon niveau de connaissances.

Ce que le jury regrette :

- Des propositions pédagogiques inadaptées aux objectifs de formation ;
- Un traitement incomplet des éléments du contexte et des activités du sujet ;
- Une incapacité chez certains candidats à appréhender la diversité des élèves et à proposer des supports variés et cohérents ;
- Une représentation et une intégration de l'évaluation des acquis des élèves très limitées ;
- Un niveau de maîtrise des concepts insuffisant, niveau qui ne permet pas d'élaborer une

- construction pédagogique à destination des élèves ;
- Des séances qui visent principalement à « occuper » les élèves, mais qui n'assurent pas un niveau de formation suffisant ;
 - Une exploitation partielle du référentiel ;
 - Une présentation et une exploitation des documents qui ne permettent pas d'atteindre les objectifs d'apprentissage ;
 - Un exposé qui ne traite pas du sujet proposé ;
 - Une utilisation sans appropriation de fiches pré remplies ou de publications éditoriales ; cette option limite la possibilité pour le candidat de démontrer ses compétences à concevoir une séance dans un contexte déterminé et à argumenter ses choix.

Conseils aux candidats

Avant l'épreuve

- Maîtriser les concepts et les savoirs associés aux activités du référentiel qui doivent être mobilisés dans une dimension pédagogique d'une séance ;
- Connaître les modalités et les attendus de l'épreuve ;
- Être en capacité d'exploiter un référentiel ;
- Préparer les ressources et matériels autorisés.

Pendant le temps de préparation

- S'assurer que la réalisation pédagogique que l'on conçoit mobilise pleinement les activités identifiées dans le sujet en s'inscrivant dans la finalité proposée ;
- Positionner l'acquisition des compétences par les élèves au cœur de votre réflexion ;
- Articuler la notion de séquence et la notion de séance.

Pendant l'épreuve

- Veiller à respecter les conditions d'un oral de concours dès l'entrée dans la salle ;
- Être en capacité d'interroger sa production et d'explorer d'autres choix pédagogiques ;
- Adopter une disposition d'ouverture et de dialogue ; l'entretien est un échange constructif avec les membres de la commission d'interrogation.

2.1.3- Exemple de sujet

Épreuve de leçon Sujet

Vous êtes enseignant(e) dans un lycée professionnel péri-urbain de 900 élèves au sein d'une zone d'activités qui regroupe à la fois des artisans et des entreprises de taille variée. Vous avez en charge une partie des enseignements professionnels d'une classe de terminale AGORA de 28 élèves. La cohésion de classe est bien installée et certains élèves sont en difficulté. L'espace dans lequel vous assurez vos cours pour cette séance est un espace modulable jouxtant une salle informatique équipée d'une suite bureautique et d'un environnement numérique de type PGI¹ répondant aux exigences de la formation. Vous disposez également d'un tableau blanc mural et d'un vidéo projecteur.

Dispositifs de la TICE à exploiter pour soutenir les apprentissages
Penser à intégrer des éléments d'une approche pédagogique différenciée.

Espace physique favorisant une pédagogie active et dynamique de type « scénario »

Le PGI est à mobiliser autant que cela est possible dans les activités proposées

collaboration avec les membres de l'équipe pédagogique

Permet d'envisager le soutien entre pairs (tutorat...)

Configuration d'apprentissage : classe entière ou 1/2 classe

Vous proposez une séance de 2 heures et qui met en œuvre les activités suivantes du référentiel de formation :

Penser à inscrire la séance dans une séquence

2.3 Gestion opérationnelle des espaces (physiques et virtuels) de travail

- Organisation des réunions en présentiel ou à distance
- Gestion des espaces internes de partage de l'information (affichage, notes internes, espaces collaboratifs, etc.)

3.3 Participation à l'activité sociale de l'organisation

- Communication des informations sociales à destination des personnels
- Mise à jour de tableaux de bord sociaux

Activités à mobiliser dans la séance présentée

La finalité doit guider la réflexion au regard du choix des activités proposées dans un enchaînement cohérent

Prendre appui sur le référentiel pour identifier les compétences et les éléments de contexte (savoirs associés)

Cette séance s'intègre dans une séquence dont la finalité est la communication des données sociales au personnel.

Vous précisez vos intentions et justifiez vos choix pédagogiques en intégrant la problématique de l'évaluation.

A destination du personnel (à rattacher à la gestion des espaces...)

¹ PGI : Progiciel de Gestion Intégrée

2.2- ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Définition de l'épreuve

Durée : 35 minutes

Coefficient 3

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement comprend une rubrique prévue à cet effet.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2.2.1- Statistiques

Nombre de candidats présents : 81

Notes	$N \leq 5$	$5 < N < 8$	$8 \leq N < 10$	$10 \leq N < 12$	$12 \leq N < 15$	$15 \leq$
Nombre	5	14	4	9	22	23
Répartition en %	6,5%	18,2%	5,2%	11,7%	28,5%	29,9%

Pourcentage de candidats ayant une note ≥ 10	70,1%
---	-------

Note la plus basse / 20	3/20
Note la plus haute / 20	20/20
Moyenne générale de l'épreuve / 20	12,0/20
Moyenne des candidats admis	13,84/20

2.2.2- Observations du jury

Le jury note que les candidats avaient connaissance de la définition de l'épreuve et notamment de sa structuration en deux parties.

Le jury rappelle aux candidats qu'il s'agit d'une épreuve de recrutement d'un cadre de l'éducation nationale. En conséquence, il est attendu du candidat qu'il adopte une posture professionnelle adaptée avec un comportement, un vocabulaire et une tenue appropriés.

➤ Première partie de l'entretien

Le jury regrette un manque de préparation de l'exposé par certains candidats. Cela se traduit soit par une présentation linéaire de leur parcours, soit par l'énumération d'éléments déclaratifs liés à leur motivation et leur expérience, sans réelle justification ni conviction. De même, le temps de présentation alloué aux candidats pour se présenter n'est pas toujours bien géré.

Or le jury attend que les candidats sélectionnent les expériences les plus significatives de leur parcours, identifient les compétences qu'ils ont acquises et qu'ils pourraient ainsi mobiliser dans le cadre des missions d'un enseignant.

Par ailleurs, le CAPLP destine les lauréats à exercer au sein de la voie professionnelle, ce qui nécessite d'en connaître les enjeux et les spécificités. Or trop souvent les candidats n'identifient pas de manière suffisamment explicite ce qui distingue le lycée professionnel des autres voies de formation.

➤ **Seconde partie de l'entretien**

Le jury lit chacune des deux situations au candidat. Ce dernier a la possibilité de prendre des notes.

Cette épreuve a pour objet de positionner le candidat face à des situations professionnelles ordinaires en vue d'évaluer sa capacité à prendre du recul, à analyser la situation mais également à identifier des pistes d'action.

Cette partie nécessite d'être préparée, notamment sur la capacité à qualifier la situation et à se référer aux principes, fondements et textes de référence pour les mobiliser en vue de proposer une ou plusieurs pistes d'action.

Le jury regrette que trop souvent les candidats traitent les situations en proposant des pistes d'actions sans analyse préalable ou s'arrête à l'analyse de la situation, sans proposer de pistes d'action et sans mobilisation du cadre juridique, ou réglementaire lié au fonctionnement d'un établissement scolaire. Cela nuit fortement au candidat qui ne parvient pas dès lors à justifier ses affirmations.

Le jury attend que le candidat identifie le système de valeurs en jeu dans le cadre de la situation et propose par conséquent des actions réalistes au regard du contexte. Les propositions sont à envisager à court, moyen et long terme pour répondre à la problématique et aux enjeux mis en évidence par la situation.

Cela suppose notamment une bonne connaissance du référentiel de compétence des métiers du professorat et de l'éducation ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement d'un EPLE, de ses différents acteurs et instances.

Conseils aux candidats

Première partie

Il est conseillé aux candidats de :

- mener une analyse réflexive de leur parcours (formation, expériences professionnelles, associatives...) pour identifier les compétences acquises en lien avec le métier ;
- connaître le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation ;
- connaître les spécificités de l'enseignement professionnel ;
- préparer leur présentation qui servira de point de départ à l'échange avec le jury.

Seconde partie

Les candidats doivent maîtriser le cadre réglementaire encadrant la profession d'enseignant : les droits et obligations du fonctionnaire, les valeurs de la République, la laïcité, le fonctionnement d'un établissement, ses acteurs et instances.

Lors de l'épreuve, il est attendu que le candidat analyse chaque situation pour la qualifier et qu'il mobilise des connaissances pour envisager une ou plusieurs propositions d'action.

2.2.3 – Exemples de situations proposées aux candidats

➤ Situation d'enseignement

Vous êtes professeur d'une classe de seconde GATL. Un élève, pourtant jovial et agréable depuis le début d'année, a changé d'attitude depuis 3 semaines (absentéisme, retards, désintérêt, isolement dans la classe).

Quelle est votre analyse de la situation ?

Quelles pistes d'action pourriez-vous envisager ?

➤ Situation de vie scolaire

Dans les couloirs de votre établissement, en passant devant un groupe d'élèves, l'un d'entre eux tient les propos suivants : « Je suis homophobe, j'ai le droit de le penser et de le dire. »

Comment analysez-vous cette situation ?

Quelles pistes d'action envisagez-vous ?